



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire tenue le mardi 16 janvier 2024 à l'école Notre-Dame-des-Érables à 16 h 30.

PRÉSENCES :

Madame Anne Bussièrès	Parent
Madame Catherine Jacques	Parent
Madame Tina Champagne	Parent
Madame Milène Beaulieu	Enseignante
Madame Annie Boisvert	Enseignante
Madame Josianne Bergeron	Personnel de soutien
Madame Suzanne Casavant	Représentante de la communauté
Madame Isabelle Boucher	Directrice

ABSENCES :

Madame Eden Lauzon	Parent
--------------------	--------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice Isabelle Boucher accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 37.

2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CÉ-23/24 - 001

Il est proposé par Catherine Jacques, appuyé par Milène Beaulieu que Josianne Bergeron soit secrétaire lors de cette séance.
Josianne Bergeron accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 16 JANVIER 2024

CÉ-23/24 - 002

Il est proposé par Tina Champagne, appuyé par Josianne Bergeron, et résolu : QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les modifications suivantes :

- Suppression du point 6, il sera vu au prochain CÉ;
- Suppression du point 15, il sera vu en même temps que le budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public, pas de question.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 SEPTEMBRE 2023

CÉ-23/24 – 003

Il est proposé par Tina Champagne, appuyé par Catherine Jacques, et résolu : QUE le procès-verbal du 26 septembre 2023 soit adopté avec la modification suivante :

- Faire la correction du point 3 ; Tina Champagne au lieu de Tina Jacques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. BUDGET

CÉ-23/24 - 004

Isabelle Boucher présente le budget 2023-2024 aux membres du CÉ. Le budget de l'année dernière balance et malgré les coupes budgétaires de cette année, l'école dispose de suffisamment d'argent pour avoir des aides à la classe. Les budgets ci-dessous ont été revus à la baisse :

- Budget classe : 15 \$ par enfant;
- Budget arts : Deviens un budget commun;
- Budget science : Le budget science dans les classes est aboli, mais un budget science est créé pour l'école.

Il est proposé par Catherine Jacques, appuyé par Annie Boisvert : QUE le budget soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. ATTESTATION DES MONTANTS REÇUS (MESURES PROTÉGÉES DÉCENTRALISÉES) RÉSOLUTION

CÉ-23/24 - 005

Isabelle Boucher explique les mesures aux membres du CÉ et les dépenses qui y sont passées. Il est proposé par Catherine Jacques, appuyé par Milène Beaulieu, et résolu : QUE le document sur les mesures protégées soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

8. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

La direction informe les membres du CÉ qu'elle ne peut pas leur fournir les montants exacts dans le fonds 5, mais qu'elle le fera dès la prochaine séance. La vente globale de la dernière campagne de financement s'élève à 6395 \$, ce qui laisse un profit d'environ 1600 \$ à ajouter au fonds 5. Catherine Jacques propose de renouveler la campagne de financement pour les produits locaux. Elle suggère qu'on en fasse l'annonce par une lettre aux parents et une parution dans le journal communautaire afin d'interpeller le plus grand nombre possible. Isabelle dit s'occuper du message à faire pour le journal communautaire.

9. SORTIES

CÉ-23/24 - 006

Il est proposé par Catherine Jacques, appuyé par Anne Bussièrès que toutes les sorties présentées aux membres soient acceptées et payées par l'école à l'aide du fonds 1 dédié aux sorties. Une fois le fonds 1 utilisé, les membres désirent que l'école utilise le fonds 5 afin que tous les élèves puissent profiter des sorties offertes. Pour plus de détails, voir le tableau des sorties 2023-2024.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

10. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Suzanne Casavant réintègre l'importance de faire des parutions dans le journal communautaire afin que celui-ci reste actif. Elle invite les membres du CÉ et l'école à aller fréquenter le sentier pédestre.

11. MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente n'a rien à ajouter.

12. MOT DES ENSEIGNANTES

Le dîner de Noël a été un franc succès. Les enseignantes désirent remercier les parents qui se sont impliqués. La dernière journée d'école fut mémorable, seulement 14 élèves étaient présents dû à la gastro. Le déjeuner de Noël a été remis au 23 janvier.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES**

No de la résolution
ou annotation

13. MOT DE LA DIRECTION

- Le suivi du projet éducatif est remis à la fin avril;
- Ajout d'une rencontre le 19 mars prochain pour remplacer celle du 21 novembre (grève);
- La cour sera clôturée cet été, ce qui est une excellente nouvelle;
- Isabelle et les membres du CÉ échangent sur la sécurité des enfants dans le stationnement de l'école. Les avis sont divergents. Isabelle va vérifier auprès de Jean-Philippe Daigle s'il peut venir à l'école et émettre des recommandations. Suivi à venir.

14. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public, pas de question.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-23/24 - 007

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Milène Beaulieu, appuyé par Tina Champagne et résolu : QUE la séance soit levée à 18 h 09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Catherine Jacques, présidente

Isabelle Boucher, directrice